

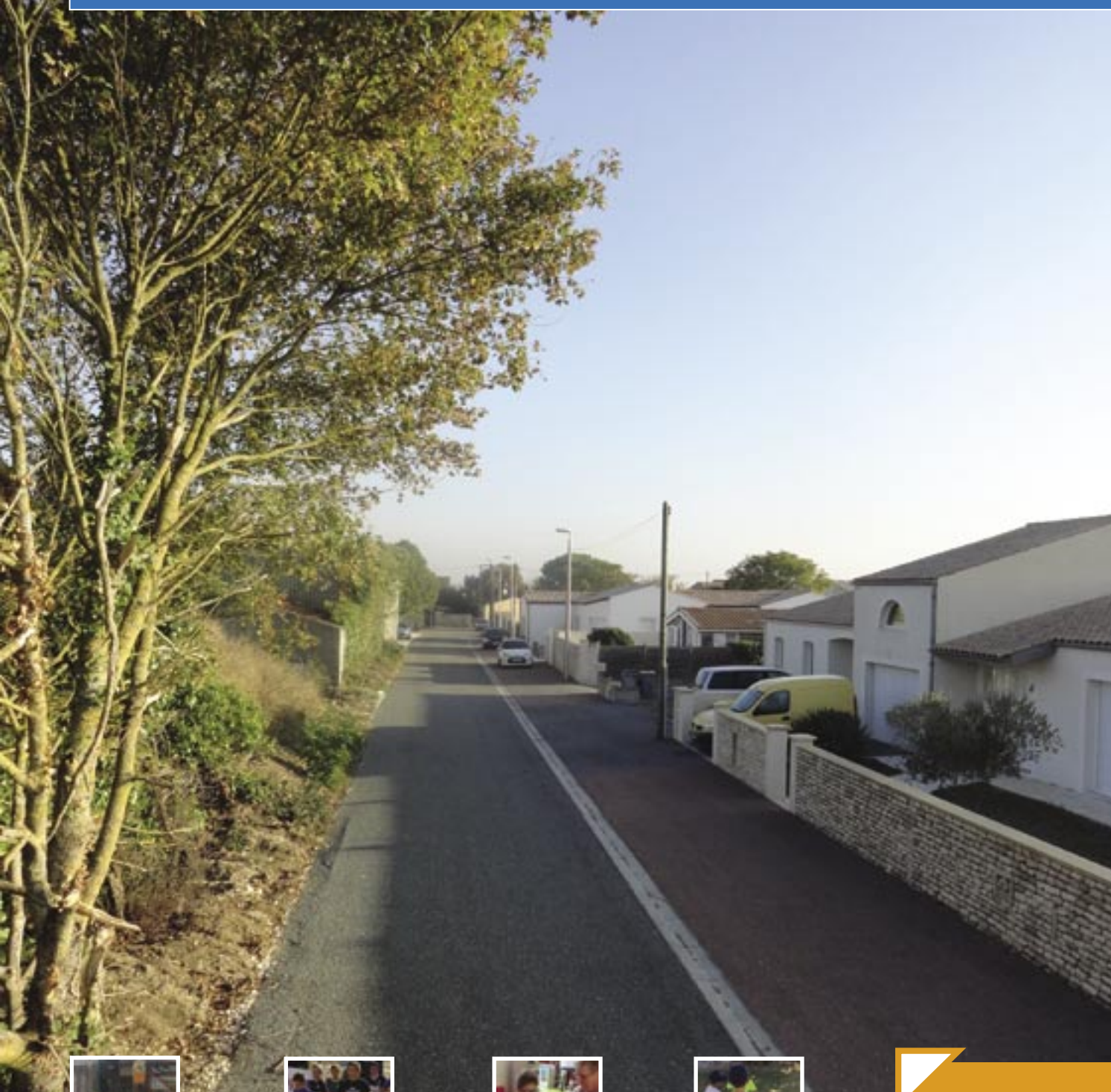
OCTOBRE 2018

Le

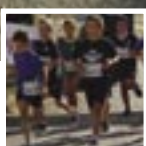
Tholusien

#165

BULLETIN D'INFORMATION DE LA COMMUNE DU THOU (17) - RÉDACTION : COMMISSION COMMUNICATION
IMPRIMÉ SUR DU PAPIER CERTIFIÉ PEFC 100 % 10-31-1240 À 1 000 EXEMPLAIRES SUR LES PRESSES DE L'IMPRIMERIE ROCHELAISE



page 2
La vie municipale



page 7
La vie de l'école



page 8
Bibliothèque



page 10
La vie associative

Impasse
de la
Chapelle
Lire p.4

Résumé des comptes rendus

19 juillet 2018

■ Inventaire des zones humides, des plans d'eau et du réseau hydrographique

Dans le cadre de cette étude, environ 1 815 hectares ont été prospectés (hors surfaces urbanisées) et 406 points de sondages pédologiques ont été réalisés. La prospection de terrain n'a pas révélé la présence de zones humides sur la commune.

Le rapport d'étude et la cartographie des zones humides, du réseau hydrographique et des plans d'eau est consultable en mairie.

■ Restauration du campanile de l'église pour remise en service de la cloche

La Fondation du Patrimoine a été sollicitée pour le lancement d'une campagne de souscription qui vise à encourager le mécénat populaire et le mécénat d'entreprise en faveur de la sauvegarde du patrimoine de proximité.

Le projet de convention fixant les modalités de collecte des fonds est accepté par le Conseil municipal.

■ Acquisition d'un terrain

Pour compléter l'aménagement piétonnier rue du Champ de Foire, la commune souhaite acquérir une bande de terrain d'environ 35 mètres linéaires sur 0,80 mètre.

Le propriétaire a proposé de le céder pour l'euro symbolique. Les frais d'actes et de bornage seront à la charge de la commune.

■ Informations diverses

Fibre optique : les travaux commencent bientôt.

Destruction du podium : la société

Barbe a proposé un devis pour un montant de 3 254,64 € TTC. Devis accepté.

Eclairage terrain de football : l'éclairage doit être réglé. Un devis est proposé par la société INEO. Devis accepté.

Accotement rue de la Justice : un devis de restructuration est proposé par la société Eiffage pour un montant de 4 442,40 € TTC. Devis accepté.

13 septembre 2018

■ Installation d'une nouvelle conseillère municipale

Suite au décès de Christiane Portmann, Conseillère municipale, et conformément à l'article L 270 du Code électoral, Sylvie Martin, suivante immédiate sur la liste «Le Thou pour Tous» dont faisait partie Christiane Portmann lors des dernières élections municipales, est installée en qualité de Conseillère municipale.

■ Bien sans maître

Le propriétaire de l'immeuble sis impasse de La Chapelle au Thou, cadastré AH 92, d'une contenance de 2 134 m², ne s'est pas fait connaître dans un délai de 6 mois à dater de l'accomplissement de la dernière des mesures de publicité prévue, dès lors que l'immeuble est présumé sans maître au titre de l'article 713 du Code civil.

Cet immeuble peut revenir à la commune si cette dernière ne renonce pas à ce droit. Le Conseil municipal décide d'exercer son droit afin de sécuriser et d'aménager l'immeuble.

■ Commissions

Conseil Municipal d'Enfants : une table de ping-pong a été commandée. L'installation près de l'aire de jeux du centre bourg sera réalisée par le fabricant.

11 novembre : plantation d'un tilleul pour le centenaire de l'armistice du 11 novembre 1918.

Monument aux Morts : les noms des Morts pour la France seront redorés afin de les mettre en valeur. Les enfants des écoles liront des textes et chanteront.

Voirie : un devis a été demandé à l'entreprise Longuépée pour la réfection de l'allée principale du cimetière.

Animation : le pot d'accueil des nouveaux arrivants aura lieu le 19 octobre à 18 h 30.

■ Informations diverses

Groupe de travail aménagement «cœur de bourg» : l'ensemble des membres du Conseil souhaite participer à ce groupe de travail.

Travailleur d'intérêt général (TIG) : présent au service technique pendant 4 semaines.

Clocher de l'église : la convention avec la Fondation du patrimoine sera officiellement signée en mairie le 26 octobre 2018 à 18 h 30.

Chemin piéton : la liaison douce entre Cigogne et Charmeneuil est à ce jour réalisée.

Schéma directeur eaux pluviales : l'UNIMA poursuit son étude.

Bornes d'apport volontaire La Gare - Le Chiron : déplacement des bornes en lien avec la CdC Aunis Sud.

Voirie : une campagne d'hydrocuvage est prévue avant la période hivernale.

le plus grand bien de la commune. Il aurait été dommage qu'elle ne fasse pas partie de l'équipe municipale. Et c'est une collaboratrice dévouée, de compagnie fort agréable, mais qui n'avait pas sa langue dans sa poche qui a participé au développement de la commune, à son suivi budgétaire, et en premier à la réussite des animations, mais aussi au sein du SIVOS pour les affaires scolaires. Nous la voyons encore se démener pour que tout soit parfait. Une de ses plus grandes qualités, c'était le respect, respect des gens auquel s'ajoutait une grande courtoisie, respect du travail bien fait, avec des idées humanistes bien arrêtées, alertant quand des projets lui semblaient irréalisables.

Nous lui en sommes très reconnaissants et nous ne l'oublierons pas.

Le conseil municipal a eu la douleur de perdre cet été un de ses membres. En effet, **Christiane Portmann** nous a quittés le 23 juillet à la suite d'une longue maladie.

Dès son arrivée sur la commune, Christiane s'est impliquée dans la vie communale, d'abord associative, où son énergie à faire bouger les choses a vite été appréciée. Toujours prête à donner un coup de main, ne comptant ni son temps ni ses efforts, elle s'est naturellement montrée apte à prendre des responsabilités au sein de plusieurs associations, comme le Thou s'anime, Passe temps évasion, l'Accorderie entre autres. Et puis est venu le temps des élections municipales de 2014. Elle s'est donc présentée sur une deuxième liste, et bien lui en a pris puisqu'elle s'est retrouvée élue et ce pour

Chères Tholusiennes, chers Tholusiens,

La sécheresse et le beau temps que nous avons vécus ces quatre derniers mois ont été fort agréables pour certains, mais proches de la catastrophe du fait du manque d'eau pour d'autres, notamment pour les travaux et récoltes agricoles, voire de jardinage. Espérons que l'hiver qui approche saura réparer ce déficit d'eau, mais sans excès destructeur.

A la suite du décès de **Christiane Portmann** (voir encadré), nous avons accueilli au sein du conseil municipal **Sylvie Martin** qui siégera pour les 18 mois restants pour ce mandat. Très motivée et compétente dans de nombreux domaines relatifs à la gestion des affaires communales, elle sera d'un appui important.

Dans quelques jours, nous allons commémorer le centenaire de l'armistice du **11 novembre**. Nous y donnerons une ampleur particulière. En effet, la cérémonie débutera dès 10 h 30, place de l'Eglise, où nous découvrirons une plaque devant le tilleul planté à cette occasion. La commémoration de l'armistice avec la présence d'enfants de l'école se fera à 11 h devant le monument aux morts, suivie du verre de l'amitié dans la salle multi-activités de l'école élémentaire. Et comme chaque année, la commune offrira le repas animé à nos anciens de plus de 65 ans qui répondront à notre invitation.

Nous avons organisé une rencontre avec les **nouveaux arrivants** sur notre commune qui, petit à petit, change de visage démographique. En effet, nous constatons depuis 3 à 4 ans une forte arrivée de jeunes retraités attirés par le climat agréable de l'Aunis et les services qu'offre notre commune. Nous leur souhaitons la bienvenue et les encourageons à rejoindre nos associations aux multiples activités. Parallèlement, nous constatons une baisse des naissances qui entraînera certainement une fermeture de classe en maternelle à la rentrée prochaine.

A compter du 22 octobre, la rue des Barres de la Cure après la dernière maison sera fermée à la circulation pour une durée de 2 mois environ. La **déviation de Puydrouard** entre dans sa phase finale. Le pont qui l'enjambera sera donc relié à cette RD 116 dès cette fin d'année et les travaux de contournement seront terminés en septembre 2019. Les études d'aménagement foncier (acquisitions et échanges de terrain) liées à l'opération sont pratiquement terminées (enquête publique).

Préparés par le syndicat d'eau, les travaux de renouvellement du **réseau d'eau potable** dans les rues du bourg devraient débuter très prochainement, avec tous les inconvénients de circulation que cela engendrera.

L'UNIMA finalise notre **schéma directeur des écoulements pluviaux** et le communiquera aux services du Conseil Départemental qui élaborera le projet de revitalisation du bourg dont les travaux seront ensuite effectués sous maîtrise d'ouvrage du département. Mais quels seront les délais de réalisation ?

Nous avons relancé le **projet «vestiaires-salle associative»** puisque après une longue attente, nous avons reçu l'accord de subventions des co-financiers (Etat, département, fédération), c'est du travail à venir pour des entreprises du secteur pour l'année prochaine.

Après plus d'une année d'observation du fonctionnement de la circulation et du stationnement allant des commerces et pôle santé et du lotissement des Cigognes jusqu'aux écoles en passant par mairie et salle des fêtes, nous lançons la réflexion **aménagement «cœur de bourg»** pour inscrire les travaux en investissement 2019. Il est évident qu'il manque des places de parking et qu'il faut assurer un maximum de sécurité pour les cheminements piétons et cyclistes (notamment des enfants) et réguler le flux des voitures.

A ce propos, la commune se donne les moyens de verbaliser les quelques personnes qui ne respectent pas les interdictions (voir article en dernière page).

Le **PLUiH** arrive dans les phases de concertation publique. Les zones N (naturelles), A (agricoles), AU et U (constructibles) vont bientôt être arrêtées. La législation, les aspects environnementaux, les zones inondables, les espaces réservés, et les surfaces urbanisables quantifiées sont à la fois très contraignants, mais aussi bénéfiques pour un aménagement durable.

Une première réunion publique regroupant plusieurs communes sera organisée à la salle des fêtes le 15 novembre à 18 h 30.

Parallèlement, le **SCOT Aunis** (schéma de cohérence territoriale entre la CdA de La Rochelle et les CdC Aunis Atlantique et Aunis Sud) est dans sa phase de démarrage et orientera pour les 15 ans à venir les aménagements de ce grand territoire.

Vous avez sûrement constaté que sur votre avis de **taxe foncière** figure une nouvelle colonne (GEMAPI), vierge pour l'instant, mais qui sera abondée l'année prochaine. Cette taxe servira à financer les travaux et fonctionnement des plusieurs syndicats de gestion des eaux, complètement remodelés, dont la charge revient à la CDC, à hauteur des dépenses annuelles, donc révisables. C'est une charge supplémentaire non compensée par l'Etat.

Nous venons de signer la convention de partenariat avec la Fondation du patrimoine pour la **réfection du campanile de l'église**. Tous les dons seront les bienvenus. Les travaux, confiés à l'entreprise «Les Compagnons de Saint-Jean», pourraient être effectués en milieu d'année prochaine.

N'oublions pas les **moments de partages** conviviaux qui vont être nombreux en cette fin d'année : activités sportives, Téléthon, marché de Noël, spectacle de Noël pour les enfants du Thou, fête des écoles, concert, repas festifs... Merci à tous ceux qui s'impliquent pour ce vivre ensemble.

Je vous souhaite une bonne fin d'année.

■ **Christian BRUNIER** Maire

La voirie fait peau neuve

Vous avez pu constater un certain nombre d'améliorations de notre voirie en ce début d'année. De multiples travaux ont été effectués.

L'aménagement de l'**impasse de la Chapelle** a nécessité une véritable création puisque c'est l'ensemble de la chaussée et de l'écoulement pluvial qu'il a fallu créer. De grands travaux effectués par l'entreprise Longuépée, pour un résultat à la hauteur de l'investissement (33 312 €). Voir photo en couverture de ce bulletin.

Bien sûr il reste fort à faire mais les objectifs ne sont atteignables que progressivement. Dans ce but, nous allons établir avec le Syndicat Départemental de la Voirie un plan pluriannuel qui nous permettra de programmer tous les travaux nécessaires année après année.



Le **chemin de Charmeneuil**, le long de la voie ferrée, a été lui aussi entièrement repris. Le but est de faciliter la circulation des engins agricoles mais aussi des piétons et vélos qui parcourent régulièrement cette partie de la commune (Syndicat Départemental de la Voirie : 19 600 €). Dans un second temps, ce chemin devrait se voir interdit à la circulation des voitures et motos. Les familles pourront ainsi y circuler en toute sécurité.



Question sécurité, la **liaison douce Charmeneuil-Cigogne** a enfin été réalisée en collaboration avec le Département. Elle fait partie d'un dispositif plus large qui permettra à terme de relier le quartier de la gare au centre bourg à pied ou à vélo (contribution Commune : 17 680 €).

La **déviaton de Puy-drouard** entre dans sa phase finale. Le pont qui l'enjambera sera donc relié à cette RD 116 dès cette fin d'année et les travaux de contournement seront terminés en septembre 2019.



Une Tholusienne sur le podium

Juillet dernier, au Championnat de France de patinage artistique sur roulettes, **Rachel Lacautre** a remporté le titre de Vice-Championne de France jeunes. Coachée par sa grande sœur Delphine, elle avait été déjà, durant la saison, vainqueur haut la main des trois manches qualificatives pour le Championnat.

Avec toutes nos félicitations

Chiens errants

Ne laissez pas votre animal divaguer dans la nature. Les propriétaires sont responsables des nuisances causées par leur animal.



D'autre part, lorsque vous promenez votre animal, ne le laissez pas faire ses déjections sur les trottoirs. Vous êtes tenus de les ramasser, des sacs sont vendus à cet effet dans le commerce. Merci de votre compréhension.

La commission voirie

NOUVELLES DU CLOCHER

La souscription est ouverte

Déjà de nombreux Tholusiens et Tholusiennes ont pu commencer à effectuer des dons pour ce projet qui nous tient tant à cœur. Des entreprises s'associent également à cette collecte de fonds. Vous trouverez avec ce bulletin un dépliant qui vous informera de la marche à suivre pour participer. Vous pouvez également obtenir des renseignements complémentaires directement à la Mairie. La réussite de ce projet dépend aussi de votre engagement. N'hésitez pas à en parler autour de vous. Chaque euro sera le bienvenu. A bientôt.

Le Thou, les Amis du clocher



Nouveau commerçant ambulant

Mario QUÉRÉ
Poissonnier

Tous les vendredis
de 7 h à 13 h
emplacement habituel
des ambulants

Poste

05 46 35 51 57

Du lundi au vendredi
de 8 h à 12 h
et de 14 h à 16 h
Samedi de 9 h à 12 h

Mairie

05 46 35 51 58

www.mairie-le-thou.fr

Lundi
de 8 h à 12 h
et de 13 h 30
à 18 h 30

Mardi, mercredi,
jeudi
de 8 h à 12 h
et de 14 h à 16 h 30
Vendredi
de 8 h à 12 h

Urgences 15
Pompiers 18

Médecins
05 46 27 52 29

Pharmacie de garde
32 37

Kinésithérapeutes
05 46 68 28 46

Infirmiers
06 26 77 11 01

Ostéopathe
05 46 07 64 69

Orthophonistes
05 46 09 05 34

A quoi ça sert ?

Vous avez sans doute remarqué l'implantation de **supports métalliques** aux entrées de notre village. Ce sont des dispositifs qui permettent l'affichage d'informations multiples. Ils sont sur le même modèle que ceux existant à Aigrefeuille et à Forges.

Destiné à diffuser les informations concernant la commune, ils sont aussi à la disposition des associations qui peuvent y afficher leurs événements. Le format 0,80 m de large sur 0,60 m de haut.

Votre affichage peut être réalisé par une entreprise de publicité ou par vos propres moyens. La seule condition étant de faire valider ces panneaux à la mairie. C'est un moyen simple et efficace pour communiquer sur notre commune. Pensez-y pour vos futurs projets.



Commission Urbanisme

Responsable : Danielle BALLANGER

Le Thou plus propre

Des **poubelles à chewing-gum** et des **cendriers** ont été installés dans la commune: devant les entrées des écoles et devant la salle des fêtes. Une autre est à venir devant les commerces.

Nous voulons garder notre commune propre. **Nous comptons sur vous pour les utiliser.**

Conseil Municipal d'Enfants

Responsables :
Patrick HÉRAUT
et Anne BROSSARD

Les conseillers
Mathis,
Corentin
et Enzo



Ecole maternelle

Notre école maternelle accueille cette année **107 élèves** de la Petite Section à la Grande Section. Nous souhaitons la bienvenue à Aurélie Majchrzak, maîtresse le mardi dans la classe PS, et à Jessica Archambaud, maîtresse de la classe MS.

Plusieurs activités rythmeront la vie de l'école pour 2018/2019 : une sortie **cinéma** «Le Palace» à Surgères, la **semaine de la maternelle** (mars ou avril 2019), le **carnaval**, une sortie de **fin d'année**, la **fête de l'école**.

Nous remercions l'**Association de Parents d'Elèves** (APE) pour tout le temps et l'investissement donnés à l'organisation de nombreuses manifestations. Grâce à l'argent récolté, nous pourrions réaliser une partie des activités citées ci-dessus.

Merci aussi au **SIVOS** pour la prise en charge du transport à la sortie de fin d'année et leur aide pour le bon fonctionnement de l'école.

L'équipe enseignante

Ecole élémentaire

Rentrée 2018/2019

L'école élémentaire compte **211 élèves** (effectif stable par rapport à l'an dernier), répartis dans les 8 classes. Bienvenue aux nouvelles enseignantes, M^{mes} Alligner et Aumonier (CE1/CE2) et Brossard (CM1/CM2). La mise en place des **nouveaux horaires** s'est faite sans difficulté.

Le dimanche 16 septembre a eu lieu la **Course des 6 passerelles** sur la commune de Landrais. Bravo à tous les participants, adultes, parents et élèves, qui ont couru au profit de l'école. Merci à tous les volontaires qui ont sécurisé le parcours, à l'APE, notre principal partenaire, à la commune de Landrais, et à tous les sponsors* qui ont permis le bon déroulement de la course. Un grand merci aux plus de 60 bénévoles !

Événements à venir

9 novembre : conseil d'école
18 décembre : marché de Noël (nouvelle formule)
9 mars : loto

L'automne est déjà là, l'hiver va approcher petit à petit. Les élèves ressortiront leurs manteaux, gants, bonnets, écharpes, etc. Puis au printemps reviendront les vestes plus légères.

Dans la mesure du possible, nous vous remercions de **marquer** les manteaux, vestes, pulls et gilets aux nom et prénom de votre enfant.

Les vêtements non récupérés en fin d'année scolaire, et non marqués, seront déposés au récup'vêtements.

Un mot au sujet de l'APE (Association des Parents d'Elèves) : régulièrement, et depuis des années, l'APE participe aux événements organisés par l'école, et organise ses propres événements, au profit des élèves. Cette année, l'APE versera **3 500 €** à la coopérative scolaire. Cette somme servira à financer divers projets tout au long de l'année.

L'APE est à la recherche de personnes bénévoles à chaque manifestation. N'hésitez pas à vous faire connaître si vous avez envie d'aider les autres parents volontaires. Merci !

Les enseignants

* Crédit Agricole, Intermarché, Corinne Barret, Union Sportive Athlétisme à Aigrefeuille d'Aunis, Boucherie Aujard à Angoulins, Intersports à Puilboreau, Léa Nature à Périgny, Les Ruchers du Gué au Gué d'Alleré, Sobhi Sports, Banque Populaire, KFC, le Conseil Départemental 17 à La Rochelle, Marsol à Saint Germain de Marencennes, BigMat, Izy Gym, Belle à Croquer, Délices de Landrais, Jardin de la Romarine, Boulangerie Pâtisserie Laurent Gaudin, Vival, Épisaveurs, l'APE et le Sivos au Thou.





Bibliothèque municipale «Thou-Lire»



Atelier tricot pour tous

Amis lecteurs, voici la rentrée littéraire et quelques nouveaux ouvrages :

Les braccassées

de Marie-Sabine Roger

Le paradoxe d'Anderson

de Pascal Manoukian

La révolte

de Clara Dupont-Monod

Le lambeau

de Philippe Lancon

Swing Time

de Zadie Smith

Reviens

de Samuel Benchetrit

Une saison au bord de l'eau

de Jenny Colgan

La vraie vie

de Adeline Dieudonné

et encore bien d'autres...

Petits retours d'animation

Le 22 septembre a eu lieu le 2^e atelier tricot, 8 adultes et 2 enfants étaient présents, beaucoup de plaisir à se retrouver, de nombreux ouvrages ont été prêtés afin de se perfectionner.



Horaires d'ouverture :

Lundi 9 h - 12 h
Mardi 16 h 30 - 18 h
Mercredi 11 h - 12 h 30
et 16 h - 19 h
Vendredi 16 h - 19 h
Samedi 10 h - 12 h

Projets de rentrée

La bibliothèque participe à «Dis-moi dix mots», une initiative du ministère de la culture, afin de promouvoir la langue française. Déjà disponible !

Le jeu - Vous aurez 10 mots proposés, avec le choix de plusieurs pistes : Dessine-moi un mot, Acrostiche, Marque-page, Art postal (qui consiste à illustrer une enveloppe).

Une pochette vous sera remise à la bibliothèque, avec tous les détails, ceci jusqu'en février. Nous ferons une exposition de toutes les œuvres produites pendant la Semaine de la langue française du 16 au 24 mars 2018.



tes pendant la Semaine de la langue française du 16 au 24 mars 2018.

Prix des lecteurs enfants

Lancement du prix le **6 octobre** (fin courant mai 2019) cela concerne les niveaux CE1/CE2, 4 livres à lire, CM1/CM2, 4 livres également.

La nuit de la lecture

3^e édition et lancement du prix des lecteurs adultes «thème le polar».

Le **19 janvier 2019**, de **18 h à 21 h** : se munir d'une petite lampe de poche (surprise assurée).

INFO : changement d'horaires du lundi ouverture de 9 h à 12 h, les autres jours les horaires restent inchangés.

La bibliothèque sera fermée pendant les fêtes de Noël du 24 au 31 décembre 2018, réouverture le 2 janvier à 16 h.



Expo «Pirates»

Contacts

05 46 35 90 73 - biblio.thoulire@gmail.com
Blog : <https://bibliothequethoulire.wordpress.com>

4^e Forum des Associations

Le samedi 1^{er} septembre, la commission Animation de la commune a organisé son quatrième Forum des associations qui a rassemblé 16 associations de la commune et des environs. Nous espérons que leur présence a pu leur apporter de nouveaux membres.

Vous pouvez nous faire part de vos envies, de vos remarques, en écrivant à commissionanimationlethou@gmail.com.



Association des Parents d'Elèves Le Thou - Landrais

Nouvelle rentrée positive

L'Association des Parents d'Elèves (APE) Le Thou - Landrais est une section du conseil local FCPE dont nous portons les valeurs. Les représentants des parents d'élèves ont pour **rôles** de :

- représenter les parents et de poser leurs questions lors des conseils d'école,
- d'entretenir le lien entre les familles et les enseignants,
- d'aider et soutenir les familles,
- de veiller à l'intérêt de l'enfant, sa sécurité, son environnement.

Tout parent peut à tout moment solliciter un représentant élu.

Nous avons une autre casquette : proposer des manifestations pour **soutenir financièrement** les projets de l'école. Cette année, nous avons organisé une vente de jus de pomme (près de 1 200 litres vendus), des ventes de viennoiseries à la sortie de l'école chaque mois, un vide-grenier et la kermesse. Nous avons aussi tenu une buvette lors du Troc-familles, lors des marchés de Noël et du loto de l'élémentaire ainsi que lors de la fête de l'école.

Pour organiser tous ces moments qui participent à la vie de nos communes et permettent de récolter des fonds pour les projets dont bénéficient nos enfants, nous avons besoin de vous !

L'APE, c'est nous tous, parents d'élèves, concernés par la scolarité et le bien-être de nos enfants.

Bureau 2018/2019

Présidente : Nathalie Dauvé

Vice-président : Pascal Lahaye

Trésorière : Sophie Goin

Trésorière adjointe : Catharina Marqués

Secrétaire : Florence Izoré

Secrétaire adjoint : Tiphaine Minet

Manifestations à venir

Novembre

- Vente de viennoiseries le 30

Décembre

- Livraison de sapins le 7 et le 8

- Après-midi jeux avec «La Grosse Boîte» le 9

- Buvette aux marchés de Noël de l'école élémentaire le 18 au Thou

Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues, n'hésitez pas à nous rejoindre.

Nathalie Dauvé
Présidente de l'APE
Conseil local F.C.P.E.
Le Thou-Landrais
06 82 34 05 65

Conseil local FCPE
Le Thou-Landrais
06 82 34 05 65
apelethoulandrais@gmail.com



Quoi de neuf à VLTL ?

Le centre de loisirs a rouvert ses portes le 3 septembre avec de **nouveaux horaires** qui se sont adaptés au nouvel emploi du temps scolaire.

- Périscolaire matin : 7 h 30 - 8 h 35
 - Périscolaire soir : 16 h 25 - 19 h
 - Mercredi : 7 h 30 - 19 h 00
- (possibilité d'inscriptions en demi-journée)

Cette année encore, la collaboration entre l'équipe d'animation et l'équipe des enseignants permet d'accueillir tous les enfants dans de bonnes conditions, dans les locaux du centre de loisirs et une partie de ceux de l'école pour le goûter ou activités.

Une bonne équipe, de bons locaux, tout est réuni pour **accueillir tous les enfants** que ce soit avant ou après l'école comme pour les mercredis.

De plus, les préinscriptions du périscolaire (mises en place l'année dernière) permettent de mieux organiser l'accueil et la présence du nombre d'animateurs nécessaire au bon fonctionnement.

C'est pourquoi il est demandé aux parents de ne plus inscrire leurs enfants «au cas où...» pour réserver des places qui ne sont pas réellement occupées, pour que ces inscriptions soit optimisées aux mieux. A compter de ce 1^{er} octobre 2018, rentre en vigueur les pénalités pour annulation hors délai.

Les **changements** au sein de l'équipe :

- Après l'arrêt des contrats aidés et avoir épuisé tous les types de contrats, Rémy Forget a quitté l'association. Nous lui souhaitons une belle réussite professionnelle, en sachant que ses années au sein de l'association lui ont permis d'acquérir de l'expérience professionnelle et un diplôme dans l'animation qui, nous le savons, l'aideront pour la suite.
- Annabelle Penin (animatrice, directrice, coordinatrice des TAP qui ont cessé en juillet dernier) occupait un poste à temps partiel : elle a quitté

Contacts

- **Directrices** : Nathalie Foireau et Christine Desfougères - 05 46 35 12 24
- **Présidente de VLTL** : Sylvie Guillemain-Girard 06 88 61 24 92 - sylvieguillemain@sfr.fr et/ou tout membre du conseil d'administration
- **Sites mairies consultables**

Sortie mini-golf, août 2018



l'équipe mi-septembre pour se consacrer à d'autres projets et occuper un poste plus près de son domicile. Nous lui souhaitons plein de belles choses pour ses projets.

Nous les remercions tous les deux pour leur travail au sein de l'association.

Aujourd'hui, la rentrée fait déjà partie du passé pour l'accueil de loisirs qui prépare déjà les **vacances de la Toussaint**. Cette année, les P'tites canailles ouvriront leurs portes aux enfants de 3 à 12 ans du lundi 22 au mercredi 31 octobre 2018 sur le thème «Autrefois... aujourd'hui», ils partiront à la découverte du passé : vie quotidienne, objets, métiers, jeux, école...

Possibilités d'inscriptions

- Journée entière : 9 h - 17 h
- Matin avec repas : 9 h - 13 h
- Après-midi : 13 h - 17 h
- Péri accueil : 7 h 30 - 9 h et 17 h - 19 h

Les **permanences d'inscriptions** auprès des directrices auront lieu en plusieurs fois : lundi 1^{er} et jeudi 4 octobre pour les adhérents 2018/2019 habitants les communes du Thou et de Landrais, lundi 8 et jeudi 11 octobre pour les adhérents 2018/2019, lundi 15 et jeudi 18 octobre pour tous. En dehors de ces dates, inscription possible sur rendez-vous au 05 46 35 12 24.

Lorsque vous aurez ce bulletin, les inscriptions seront sûrement closes, mais le principe restera le même pour les vacances de Noël, ou plutôt de janvier puisque le centre ouvrira 3 jours du 2 au 4 janvier 2019.

Nous vous souhaitons donc par avance de belles fêtes de fin d'année.



Pour le conseil d'Administration,
Anaïs Belmontet et
Sylvie Guillemain-Girard



1.2.3, c'est reparti avec PAPJ !

L'été vient de s'achever et a fait place à la rentrée...

L'ensemble de l'équipe d'animation jeunesse de cet été - Thomas, Caroline, Virginie, Zakaria, Shaya, Anabelle, Savéria et Aurélie - tiennent à vous remercier du fond du cœur pour cet **été de folie !**

Une ambiance au top sur les activités, des séjours riches en sensations (canyoning, rafting, plongée en mer, surf, géo-caching...), en découvertes, en challenges (construction d'un OFNI - objet flottant non identifié, Olympiades inter-structures...).

Et comme PAPJ vous accompagne toute l'année, les **activités** étaient de retour !

- Accro-Mât le 12 septembre
- Soirée Loup Garou Grandeur Nature le 14 septembre
- Journée au Stade Rochelais (La Rochelle/Perpignan) le 15 septembre

- Journée Bien-Être avec une esthéticienne professionnelle le 22 septembre
 - Sport en salle (Tchouck ball/ Kin ball) le 28 septembre
 - Journée + de 13 ans Moto-cross le 29 septembre
 - Spectacle à la Comédie «Ados/Parents mode d'emploi» le 13 octobre
- PAPJ propose pour les vacances d'automne un mini-séjour inoubliable sur le thème des **Contes et légendes en Brocéliande** (réservé aux CM1/CM2/6^e/5^e).

Le groupe partira à Concoret du lundi 22 octobre au vendredi 26 octobre 2018 pour une semaine au cœur de la forêt de Brocéliande.

L'hébergement (en pension complète) se fera dans un centre au pied de la forêt, les jeunes partiront découvrir les histoires enchantées de Korrigans, les légendes Arthuriennes. Ils auront l'occasion au cours de ce séjour de découvrir la nature comme jamais avec des jeux ayant pour thème la recherche de la vie peuplant le sol des forêts.

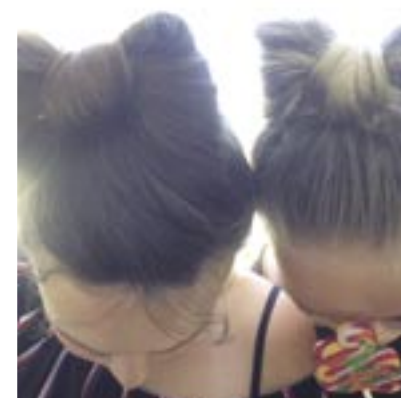
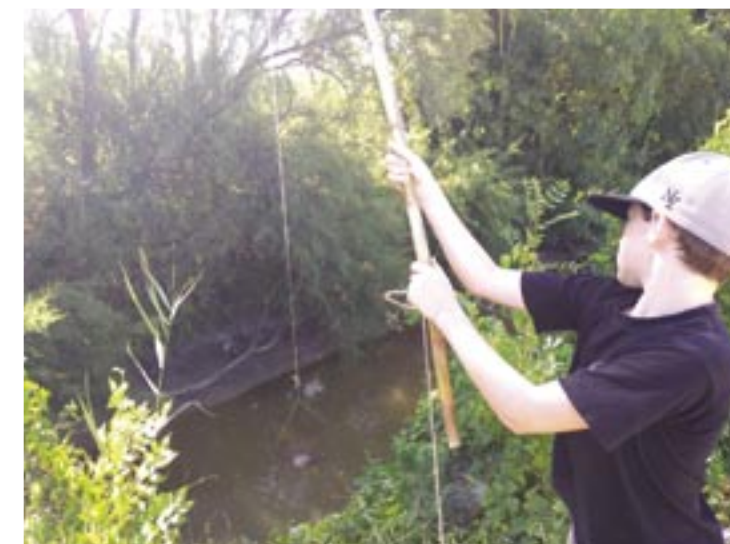
Si ce mini-séjour t'intéresse, n'hésite pas à nous contacter.

Aurélie :

06 21 82 36 20

jeunesse@papj.fr

Et découvre encore beaucoup d'autres activités sur notre site internet : **www.papj.fr**



Vous désirez marcher ?

L'association «Thou's dehors» est **ouverte à tous** à partir de 16 ans. Nous recommençons une nouvelle saison et nous avons déjà accueilli de nouvelles recrues.

Vous désirez marcher ? Nous vous proposons de venir faire un essai afin de découvrir tous nos merveilleux sentiers. Si vous venez à l'improviste, rendez-vous devant la salle des fêtes du Thou, un quart d'heure avant les horaires indiqués ci-dessous.

Jours et heures de marche

Le mardi à 14 h 30

Le mercredi à 19 h (jusque vers le 10 octobre)

Le dimanche à 10 h

Et le 1^{er} samedi de chaque mois à 14 h 30

Le **rendez-vous** est toujours devant la salle des fêtes du Thou, avancé d'un quart d'heure si la marche n'est pas au Thou et là, nous co-voiturons. Nos circuits se situent sur une quinzaine de communes alentours.

Chacun est prévenu par mail, du jour, du lieu, de l'heure, du nom de l'encadrant avec son téléphone.

La cotisation est de 26 €, celle-ci comprend l'assurance individuelle accident ainsi que l'affiliation à la fédération des foyers ruraux. Nous marchons presque toute l'année avec seulement une petite interruption en août.



Infos

- Thou's dehors a participé au Forum des associations le 1^{er} septembre, celui-ci a contribué à nous faire connaître.
- L'agenda 2018/2019 a été défini à l'assemblée générale du vendredi 6 juillet après propositions et validation des adhérents.

N'hésitez pas à nous rejoindre !
Après quelques kilomètres, bol d'air,
bonne humeur et bonne nuit garanties.



Dates à noter

14 octobre - Marche rose Lucide 17 : c'est la 3^e année que nous y participons.

8 décembre - Téléthon : depuis plusieurs années, nous répondons présent.

3 février 2019 - Vide penderie : 3^e édition (vêtements hommes, femmes, enfants, accessoires, bijoux, chapeaux, chaussures, sacs).

Co-présidentes :

Jourdain Brigitte 06 31 20 09 17

Ruescas Flora 06 23 57 50 17

Trésorière :

Caille Hélène 07 80 55 83 71

Secrétaire :

Pensivy Martine 06 29 82 73 53



LE THOU JEUNESSE ET LOISIRS

80 licences en ce début d'année !

L'effet «Coupe du Monde juillet 2018» a fait son effet pour le Club du Thou !

Nous comptons 80 licences en ce début d'année.

Quinze à vingt joueurs en moyenne par catégorie de **U6 à U11**. Peu pour constituer deux équipes, et trop pour une, afin que chaque joueur ait son temps de jeu pour les matches.

Nous comptons quinze joueurs pour les **U10-U11** et les **U12-U13**.

Pour les **U14-U15**, toujours en entente avec Aigrefeuille, nous retrouvons quatre joueurs du Thou.

Le début de saison a été difficile pour les **U16-U17** : deux défaites, allez courage !

Pour le moment, le **Loisir Féminin** n'est pas reconduit, pas assez de demande.

Le **Loisir Masculin** revient avec une victoire !

Petit rappel: **la galette traditionnelle en janvier 2019**

JazzClub du Thou

Louis Winsberg, Benoît Sourisse et André Charlier au JazzClub du Thou le jeudi 24 janvier 2019 à 21h

Nous sommes vraiment heureux de retrouver nos amis André Charlier et Benoit Sourisse qui étaient du magnifique concert de Didier Lockwood en mars 2017...

«Pour un trio comme celui-ci, le fait de se retrouver autour d'un musicien comme Michael Brecker n'est pas anodin. A première vue, pas de saxophoniste à l'horizon...

Mais pourtant, cette génération de jazzmen, a grandi au son du saxophone de ce grand savant fou, véritable comète dans les années 80, qui s'est malheureusement éteinte en 2007. Il a imposé son alphabet musical à toute une génération de musiciens, et à ce jour a rejoint le panthéon des légendes du jazz. ...



Une des raisons qui a poussé, le trio Charlier, Sourisse, Winsberg à lui rendre ce vibrant hommage, sans compter l'immense bonheur de faire revivre sa musique aujourd'hui ! Nous avons choisi une dizaine de compositions de Michael (il était également un compositeur inspiré et novateur).»

Louis Winsberg, guitare, **André Charlier**, batterie, **Benoît Sourisse**, orgue.

Atablés avec vos amis, partageant vos gourmandises et vos précieux liquides, nous vous souhaitons une belle soirée.

Entrée : **30 €** (10 € - de 18 ans, étudiants, demandeurs d'emploi, sur justificatif)

Renseignements, réservations :
b.doublet@orange.fr

Atelier cuisine & nutrition

Les jus : quels intérêts nutritionnels ?
MARDI 20 novembre 2018

Salle du presbytère dès 20 h 30

L'association Human Santé vous propose un atelier-conférence sur les jus de fruits ou de légumes dans notre alimentation quotidienne. On parle beaucoup des jus de fruits, de légumes ainsi que des **mixtes**, qu'ils soient de nature industrielle, artisanale ou tout simplement produits à la maison.



Quels sont les bienfaits d'une consommation de jus sur l'organisme ? Y a-t-il une contre-indication à boire des jus ? Quels avantages à boire des jus régulièrement ? Est-ce bon pour la santé ? Peut-être souhaitez-vous investir dans une machine extracteur à jus ? Mais laquelle choisir ? Le prix de ces machines en valent-elles l'acquisition ? Centrifugeuse ou à rotation lente ?

Voilà autant de questions et bien d'autres auxquelles nous tenterons de répondre tout en dégustant un jus élaboré sur place avec des fruits et légumes bio frais.

Cette conférence sera animée par Thierry FURNON-BODIN, naturopathe au Thou



Enseigner, c'est aussi apprendre

Les cours de danse de notre association ont repris début septembre, dans la salle des fêtes du Thou. Ils ont connu un succès immédiat, et il nous paraissait important d'en remercier les principaux responsables : nos danseuses et nos danseurs !

Débutants

(tous les mardis à 20 h 30)
C'est un cours qui a fait le plein très rapidement, avec plus de 30 participants. Nous évoluons à présent avec une quinzaine de couples et un équilibre danseurs/danseuses quasi parfait ! Il est à noter que les adhérents les plus anciens (intermédiaires et avancés) participent à l'accueil des «petits nouveaux» et c'est une façon pour tout le monde de progresser plus vite. Les uns parce qu'ils bénéficient des conseils (amicaux) des «anciens» et ces derniers parce que «enseigner, c'est aussi apprendre».



Qu'on se rassure ! Il n'y a qu'un professeur dans le cours : **Eric Jacob**, qui a su rallier à lui tous ces nouveaux adhérents, lesquels renouvellent l'association en lui apportant un sang neuf. Et c'est un plaisir de les voir acquérir les bases du **rock**... à 6 temps.

Intermédiaires et avancés

(tous les mardis à 21 h 30)
Comme nous avons le plaisir de compter pas mal d'anciens adhérents dans nos rangs, nous avons pensé à leur proposer des possibilités d'évolution. C'est chose faite avec la **rumba** en ce début de saison. Nous avons repris la chorégraphie de l'an dernier que nous allons poursuivre plus avant. Certains nouveaux ayant déjà pratiqué la danse nous ont rejoints, au vu de leurs capacités et de leur niveau, ce qui donne un cours avec une vingtaine de participants et un équilibre danseurs/danseurs là aussi parfait !

Pour la suite

Nous avons prévu des cours de répétition (entre adhérents) certains lundis à 20 h 45 : se reporter au planning, disponible sur notre site. Attention : séances réservées exclusivement aux adhérents. En revanche, nous accueillons **tout le monde** : danseurs seuls, danseuses seules et couples... **tout au long de l'année** (le premier cours étant un cours d'essai gratuit, sans engagement).



Pour plus d'infos :
Présidente
Evelyn Pitard
06 16 24 44 86
lethoudances@laposte.net

Notre **site web** est également mis à jour régulièrement :
lethoudances17.jimdo.com

Ball-trap très réussi !



C'est encore avec succès que s'est déroulé notre ball trap annuel. Le temps était de la partie ce qui a favorisé l'importante fréquentation en nocturne.

Merci à tous les bénévoles qui pendant trois jours ont contribué à cette excellente réussite.

Une équipe formidable qu'on espère retrouver l'année prochaine, avec plus d'adhérents.

Le président J.-C. Geneau

Vendredi 14 décembre

Venez nous retrouver à partir de 18h30 !

pour passer un moment ensemble
et déguster une délicieuse soupe.



Gratuit
Ouvert à tous

Salle des fêtes
Le THOU

L'Accorderie
de Surgères et de Thou

Side-car, trike, quad...

L'actualité pour Handi-Side : préparer la **balade du Père Noël** en moto, side-car, trike et quad, balade qui aura lieu samedi 15 décembre 2018, au départ du Thou.

L'accueil et le café seront offerts aux participants à partir de 13 h 30, pour un départ vers 14 h 30 pour environ 100 km qui se terminera à Surgères, zone commerciale de Leclerc.

Prévoir le plein de carburant pour cette balade qui fait l'objet d'une déclaration en préfecture et qui devra se dérouler dans les règles de sécurité et le respect du code de la route. Elle est **ouverte à tout pilote et son passager** qui devront s'acquitter de la modique somme de 2 euros par casque.



Notre **assemblée générale** aura lieu le samedi 12 janvier 2019 pour toute personne qui voudrait nous rejoindre.

Adhésion 2019 : 20 euros,
30 euros pour les couples

Pour tout renseignement :
Claude Delile 06 77 34 27 55
Camille Willy 06 67 25 41 44

Sur deux jours

L'Association Passe-Temps-Evasion organise les 1^{er} et 2 décembre 2018 son traditionnel **marché de Noël**.

Les organisatrices innovent avec un marché sur deux jours. Ouverture du marché le samedi de 15 h à 21 h et le dimanche de 9 h à 18 h.

Une trentaine de petites mains vous proposeront leurs créations et originalités pour d'éventuels cadeaux de Noël.

Le **Père Noël** sera de passage le dimanche à partir de 16 h.



Amis Tholusiennes et Tholusiens, nous vous invitons à venir nombreux encourager ces artistes anonymes.

Repartis pour une nouvelle saison

Pour commencer cette saison, **Assemblée générale** le samedi 27 octobre à 18 h afin de clôturer l'année et de faire des projets pour la prochaine.

Petit **rappel**, Le Thou s'Anime fait toujours de la location à petit prix de vaisselle, tables, bancs, etc.

Nous sommes toujours à la **recherche de bénévoles** : si vous avez un peu de temps et voulez bien vous investir dans l'animation de la commune, c'est avec plaisir que nous vous accueillons dans l'association. Dans la prochaine édition, nous vous présenterons notre programme pour 2018/2019.

Pour tous renseignements,
vous pouvez appeler au :
06 76 02 86 79





BIEN VIVRE ENSEMBLE



Stationnement gênant

Au regard des problèmes constatés de circulation et de stationnement la commune, par l'intermédiaire de son ASVP (Agent de Surveillance de la Voie Publique, assermenté par le procureur de la République), informera

- dans un premier temps, de l'infraction commise par un avertissement,
- dans un second temps, dressera contravention si récidive.

Cela concerne :

- le stationnement et arrêts gênants devant les écoles (emplacements cars scolaires, entrées des écoles, bandes jaunes)
- le stationnement sur les places réservées aux personnes en situation de handicap
- la zone bleue devant les commerces *
- sur certains trottoirs empêchant le cheminement des piétons, poussettes, personnes à mobilité réduite...

Une fois la verbalisation dressée, aucun recours ne sera possible. Nous comptons sur votre compréhension pour ne pas y être contraints.

L'ASVP est un agent communal dont la mission de police du stationnement lui a été déléguée, sous la responsabilité du maire, lui-même officier de police judiciaire.

* disques bleus disponibles gratuitement en mairie

Agenda

Quand ?	Quoi ?	Où ?	Organisé par qui ?	En savoir +
Samedi 27 octobre à 18 h	Assemblée générale	-	Le Thou s'Anime	p.15
Dimanche 11 novembre à partir de 10 h 30	Centenaire de l'armistice du 11 novembre 1918	Place de l'église Monument aux morts	Mairie	p.3
Mardi 20 novembre à 20 h 30	Atelier cuisine et nutrition Les jus : quels intérêts nutritionnels ?	Salle du presbytère	Human Santé	p.13
Samedi 1 ^{er} et dimanche 2 décembre	Marché de Noël	Salle des fêtes	Passe-Temps Evasion	p.15
Samedi 15 décembre à partir de 13 h 30	Balade du Père Noël à moto	Départ du Thou	Handi-Side	p.15
Vendredi 18 décembre	Marché de Noël (nouvelle formule)	Ecole élémentaire	Ecole élémentaire	p.7
Samedi 12 janvier 2019	Assemblée générale	-	Handi-Side	p.15
Jeudi 24 janvier 2019 à 21 h	Jazz : Louis Winsberg, Benoît Sourisse et André Charlier	JazzClub du Thou (salle des fêtes)	Musique à la campagne	p.13